

PROCES VERBAL DU CCAS DU 14 MAI 2018 VALANT COMPTE RENDU DE SEANCE

Réunion du bureau du CCAS à 20 H 30.

Date de la convocation : 3 mai 2018

Présents : 10 R. MASSEBEUF, J. CAMOIN, N. MACIEJEWSKI, C. PARGOIRE, D. LAFONT, N. VITIELLO, R. ROVARIS, Y. VIALLE, L. CLAUZIER, C. GRIFFON.

Absente: 1 B. BONNEFOI

Procurations : 0

Secrétaire de séance : N. VITIELLO

L'ensemble des associations de la commune a été convoqué à cette réunion :

Associations présentes ou représentées : Monique SORHONDO (ST DIDIER EN FETE), Antonio DEL RIO (APRES), Marinette CHAILLAN (CLUB DES AINES), Henri BERTRAND (CLASSE 62), Catherine ROVARIS (LES R'CREES DE L'AMITIE), Marie-Noëlle BOILLON (Bibliothèque au Fil des Pages), Michèle VIOLAT représentée par Catherine ROVARIS (pour ST DIDIER PATCH).

Associations ou personnes excusées : Annie PRAT, Grégory MERAL (FCSD), Lucien SIERRA (CHORALE UN SOURIRE EN CHANTANT),

En début de séance, le procès-verbal de la réunion du CCAS du 26 mars 2018 est approuvé à l'unanimité.

Le Maire remercie ensuite les associations présentes ou représentées.

1/OBJET : Organisation de la fête des enfants du dimanche 16 septembre 2018

11^{ème} édition de la fête des enfants.

Rappel de la date : **DIMANCHE 16 septembre 2018** de 14 h 30 à 17 h 30 au stade Paul Névisas (en cas de fortes pluies, la fête sera annulée).

Rappel : cette fête concerne tous les **enfants nés depuis 2006** et domiciliés sur la commune, scolarisés ou non à Saint Didier sous Aubenas et tous les enfants de l'école René CASSIN.

Activités proposées :

Nom de l'activité

Nom des personnes en charge de l'activité

- | | |
|--|---|
| - Accueil des enfants et de leurs parents et distribution des carnets activités | J. CAMOIN et M. CHAILLAN |
| - Pêche à la ligne | Inventaire et achat des cadeaux pour cette activité : N. VITIELLO et C. PARGOIRE
Tenue du stand : J. TABARLY, MN BOILLON, C. GRIFFON, Nicole MACIEJEWSKI |
| - Parcours sportif-Course d'obstacles | G. MERAL (lui demander si cette activité peut être reconduite) |
| - Atelier maquillage | N. VITIELLO, C. ROVARIS |
| - Module gonflable
(DJE Animations LAVILLEDIEU) | A réserver par le Maire (idem édition 2017)

Surveillance assurée A. DEL RIO et R. ROVARIS
(rotations toutes les 10 mn selon les tranches d'âges) |
| - Trampoline pour les plus grands (tranche d'âge : enfants nées entre 2006 et 2012)
(DJE Animations LAVILLEDIEU) | Toise à prévoir |
| - L'Ane et la charrette (LABLACHERE) | Réservation confirmée |
| - Lâcher de ballons | N. VITIELLO va acheter les ballons
H. BERTRAND + M. VIOLAT : pour gonfler les ballons à 14 H
Tenir compte du sens du vent pour déterminer le lieu du lâcher de ballons
Petite bouteille d'hélium à commander par M. MIALON
Prévoir ficelles courtes pour éviter aux ballons de s'emmêler
+ petits cartons à accrocher aux ballons (Mairie)
Prévoir le lâcher de ballons vers 15 h 30 (avant le départ de certains enfants et pour ne pas que les ballons se dégonflent). Les stands seront fermés le temps du lâcher de ballons. |

- **Goûter** L. CLAUZIER et M. SORHONDO vont commander les goûters à CASINO + faire les courses
JP BLANCHARD ou A. DEL RIO iront chercher les courses à CASINO le vendredi 14/09
M. SORHONDO s'occupera de la distribution des goûters
Confection des sachets-goûters : dimanche matin au stade par M. VIOLAT et N. VITIELLO
- **Barbes à Papa** (pièce usée défectueuse de la machine à remplacer ci-possible) Isabelle MORICE
(2 kg de sucre crystallisé + bâtonnets à acheter)
- **Crêpes** N. VITIELLO et M. SORHONDO confectionnent la pâte
C. PARGOIRE s'occupe de la cuisson des crêpes
H. BERTRAND + Margot VITIELLO. : service des crêpes aux enfants (sucre, confiture, nutella)
- **Matériel à amener par Yannick** Rallonges électriques + barrières + poubelles + 2 cônes de chantier
Sono + 20 tables et 60 chaises + rubalyse + nettoyer les WC du stade
- **Gâteaux à confectionner pour vente à la buvette** Confection de gâteaux : N. MACIEJEWSKI, M. SORHONDO
M. VIOLAT, C. ROVARIS, M. CHAILLAN, C. GRIFFON
- **Buvette** Payante pour les adultes : canettes jus de fruits : 1.50 €, eau plate : 1 €, café à 1 €
Part de gâteau : 1 €, bière canettes 1.50 €
Buvette tenue par R. ROURESSOL, N. MACIEJEWSKI et H. BERTRAND

Les intervenants se relayeront dans l'après-midi sur les différents stands à tenir.

- **Cafetière** Les cafetières + bouilloire du Club de foot seront utilisées (demander à G. MERAL)
- **Mairie** Arrêté « interdiction accès au stade pour les matchs » le week-end de la fête des enfants : à faire
Prendre un arrêté de circulation pour l'impasse du stade : à faire
Fonds de caisse à prévoir
- **Fabrication des carnets de tickets pour participer aux activités** C. PARGOIRE, N. VITIELLO
L. CLAUZIER, D. LAFFONT, C. ROVARIS : RDV mardi 19 juin 2018 à 20 h 30 à la Mairie
Les bons pour la confection des carnets seront imprimés par le secrétariat de Mairie
- **Préparation des paquets pour la pêche à la ligne** C. PARGOIRE, N. VITIELLO, M. SORHONDO,
L. CLAUZIER, D. LAFFONT, C. ROVARIS : RDV mardi 3 juillet 2018 à 20 h 30 à la Mairie
- **Vendredi 14 septembre** : Nathalie VITIELLO viendra récupérer en Mairie la liste des enfants inscrits, les tickets, le fonds de caisse et divers.....

Prêts de parasols : demander à F. CHAREYRE et P. JOUANNY

Mise en place des activités le dimanche matin 16 septembre à 10 h 00

Noël MACIEJEWSKI, Michelle VIOLAT et Richard MASSEBEUF resteront sur place entre midi et quatorze heures pour assurer la surveillance des lieux.

Prochaine réunion du CCAS pour la finalisation de cette organisation : lundi 10 septembre 2018 à 20 h 30.

Pour la prochaine édition de la fête des enfants, René ROVARIS émet l'idée de prévoir une « courses en sac » et le jeu du « tir à la corde ».

Toujours pour la prochaine édition de la fête, consulter FESTYFREDDY pour la location du module gonflable ou/et trampoline.

2/OBJET : Participation pour le Fonds Unique pour le Logement (FUL) pour l'année 2018

Le CCAS de la commune participe au FUL depuis l'année 2008. Il convient de délibérer pour la participation 2018.

Les membres du CCAS prennent connaissance du courrier conjoint du Président du Conseil Département de l'Ardèche et du Président de l'Union Départementale des Centre Communaux d'Action Social (UDCCAS) concernant les aides apportées par le Fonds Unique Logement aux personnes qui rencontrent des difficultés pour accéder à un logement ou s'y maintenir.

Les communes ou CCAS sont sollicités quant à une participation volontaire au Fonds au titre de l'exercice 2018.

Après en avoir délibéré, le bureau du CCAS, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- décide de contribuer au Fonds Unique Logement (FUL) pour l'année 2018 sur la base de 0.40 € par habitant, soit 968 habitants x 0.40 € = 387.20 €.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

➤ Le Maire informe l'assemblée que suite à la dissolution de l'association « Les Rendez-vous du Jeudi » un don par chèque de 270 € a été remis au CCAS par l'ancienne Présidente qui en sera remerciée.

➤ Le Maire rappelle le courrier adressé à la Préfecture par Mme Marie JEAN-PIERRE relatif à certains dysfonctionnements qu'elle aurait constatés au sein du Conseil d'Administration du CCAS. Le Maire donne ensuite lecture du courrier qu'il a adressé à la Sous-Préfecture en réponse aux points soulevés par Mme JEAN-PIERRE.

➤ **Conseil Municipal des jeunes** : prochaine réunion prévue ce mercredi 16 mai 2018 à 17 h 30 afin de finaliser l'organisation des feux de la Saint-Jean prévus le samedi 23 juin prochain sur le terre-plein nord de la salle polyvalente. Nathalie VITIELLO dit qu'il serait judicieux que ces jeunes soient « reconnaissables » lors de cette soirée par le port d'un tee-shirt personnalisé (idée à développer).

➤ QUELQUES DATES :

- . Mercredi 16 mai 2018 à 17 h 30 à la Mairie : Conseil Municipal des Jeunes
- . Mercredi 23 mai 2018 à 17 h 30 à la Mairie : Conseil Municipal des Jeunes
- . Samedi 2 juin 2018 à 9 h 30 (départ de la salle polyvalente) : nettoyage des berges de l'Ardèche et des abords la voirie.
- . Lundi 18 juin 2018 à 18 h 00 à la Mairie : commission festivités (organisation du 14 juillet)
- . Vendredi 22 juin 2018 : Fête de l'école
- . Samedi 23 juin 2018 à partir de 19 h 00 à la salle polyvalente : jeu de piste et feux de la Saint-Jean proposés par le conseil municipal des Jeunes
- . Lundi 2 juillet 2018 à 18 h 00 à la salle polyvalente : réunion planning des association, suivie à 19 h 00 de l'accueil des nouveaux habitants
- . Samedi 14 juillet 2018 : festivités du 14 juillet à la salle polyvalente
- . Lundi 30 juillet 2018 à la tombée de la nuit à la salle polyvalente : cinéma de plein air
- . Lundi 10 septembre 2018 à 20 h 30 : réunion du CCAS
- . Dimanche 16 septembre 2018 au stade Paul Névisas : Fête des enfants à partir de 14 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 35.
A Saint Didier sous Aubenas, le 16 mai 2018

**Le Maire,
Richard MASSEBEUF**

